

**Les incendies de Nouvelle-Calédonie : vers de
meilleurs dispositifs de surveillance et de suivi des
impacts environnementaux**

Relevé de discussions

21 novembre 2017 – 8h00 - 17h00

Centre administratif de la province Sud – Auditorium

Le comité d'organisation

Endemia.nc



Programme

08h00 -08h10 Accueil des participants

Introduction

08h10-08h30 Propos introductifs : cadrage du forum et enjeux environnementaux | Président de la province Sud et OEIL

Etat des connaissances

08h30-08h45 Caractérisation générale des incendies | OEIL

08h45-09h15 Les écosystèmes néo-calédoniens face aux incendies | IAC

Actions de surveillance, de détection et d'intervention

09h15-09h55 L'effort de surveillance en vue de la lutte contre les incendies | DSCGR et DENV

09h55-10h10 *[Pause]*

10h10-10h50 Retour d'expérience sur l'intégration de la composante environnementale dans la décision de lutte | Pompiers des villes de Dumbéa et de Thio, UPC

10h50-11h10 Prévifeu : présentation de l'outil | Météo France

11h10-11h30 L'OEIL lance un nouvel outil d'alerte | OEIL

11h30-12h00 Temps d'échanges

Mesures de suivi des impacts environnementaux

13h30-14h00 Bilan des incendies de la DSCGR | DSCGR

14h00-14h30 Suivi par télédétection des incendies | OEIL

14h30-15h00 Suivi terrain des incendies sur la tribu de Gohapin | WWF

15h00-15h20 *[Pause]*

Gestion environnementale

15h20-15h50 La gestion du risque incendies par la province Sud | DENV

15h50-16h30 Temps d'échanges

Conclusions et perspectives

16h30-17h00 Axes et perspectives de travail identifiés au cours du forum | OEIL

17h00 Clôture du forum

1. Propos introductifs

Intervenant : Philippe Michel, président de la province Sud

[Lien vers le podcast](#)

Après avoir accueilli les participants et remercié les organisateurs de l'événement, Philippe Michel, président de la province Sud introduit le forum qu'il estime de pleine actualité en cette saison particulièrement sèche. Il rappelle que, chaque année, en moyenne 20 000 hectares partent en fumée. « C'est une véritable catastrophe pour le Pays puisque, non seulement on détruit des milieux, des espèces animales qui y vivent mais en plus on aggrave considérablement le bilan carbone. »

Philippe Michel souligne que des efforts considérables ont été menés ces dernières années par les différents gestionnaires de la thématique pour accroître les capacités d'intervention. Ces avancées, impulsées par l'effet bénéfique du transfert de compétence État / Gouvernement, demeurent, selon lui, insuffisantes aux vues de l'importance du phénomène. Des travaux restent à mener pour améliorer l'ensemble des dispositifs.

Il poursuit en évoquant la responsabilité des différentes collectivités concernant les incendies, notamment au travers de la compétence de réglementation. Pour le cas des provinces, il rappelle la responsabilité de préservation des espaces protégés et évoque des actions initiées en province Sud : gestion des aires protégées, plans de prévention et protection de massifs forestiers d'intérêt, prévention et sensibilisation auprès du public. Il signale également que la province souhaite mutualiser les moyens existants, notamment avec l'exemple de la caméra Cinéflex sur laquelle des réflexions sont en cours pour améliorer la détection de foyers résiduels après incendie. Il ajoute que le soutien des agents formés de la province Sud sur des interventions ponctuelles pourrait être envisagé en coordination avec la Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques du Gouvernement (DSCGR).

Philippe Michel achève son intervention en formulant le souhait que ce forum permette de mener des réflexions permettant l'amélioration des dispositifs existants, d'explorer le cas échéant des potentiels ou des pistes qui n'ont pas été suffisamment exploitées. Il conclut en déclarant que, pour lutter contre la banalisation, la mise en cause de la responsabilité pénale et civile des auteurs d'incendies participera à une prise de conscience collective.

2. Caractérisation générale des incendies

Intervenant : Fabien ALBOUY (OEIL)

[Lien vers le podcast](#)

[Lien vers le diaporama](#)

Discussions

- **Divergences dans les estimations du nombre de départs de feu**

L'Union des sapeurs-pompiers indique que les chiffres produits par la télédétection semblent sous-estimés au regard des relevés effectués par les sapeurs-pompiers. Fabien Albouy explique que cela peut être attribué aux limites de détection des capteurs satellites, qui ne repèrent la présence des feux qu'à partir d'une surface minimale, qui couvrent un tronçon horaire quotidien restreint, et perdent en efficacité en cas de couverture nuageuse. Il rappelle que la télédétection a l'intérêt de proposer une méthode de détection identique sur l'ensemble du territoire et indépendante des aléas des transmissions entre les centres communaux et la DSCGR.

La DSCGR est surprise du décalage entre les chiffres évoqués par les sapeurs-pompiers et ses propres bilans qui s'appuient pourtant sur les mêmes sources et qui relèvent d'obligation réglementaire.

Le manque de moyens de certaines casernes et de lien entre les acteurs est évoqué comme facteur explicatif d'un défaut de rapportage administratif.

3. Les écosystèmes néo-calédoniens face aux incendies

Intervenant : Thomas IBANEZ (IAC)

[Lien vers le podcast](#)

[Lien vers le diaporama](#)

Discussions

- **Des actions de prévention à mener par les citoyens**

La présentation effectuée évoque des actions préventives au déclenchement d'un incendie notamment dans le cadre de la gestion des espaces ouverts, par exemple le brûlage préventif du combustible (strate herbacée) en période favorable.

- **Communication sur les types d'incendies**

Il est relevé le fait que les pompiers n'indiquent pas souvent le type de végétation touché par les incendies. Cette distinction mérite cependant d'être systématiquement effectuée car les conséquences environnementales d'un incendie sur une forêt sont bien plus désastreuses que celles constatées sur une savane.

Il est expliqué que les intervenants sur la phase de lutte contre les incendies n'ont pas toujours les informations pour apprécier les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le vocabulaire retenu par la profession veut que deux types de feux soient distingués : les feux en zones urbaines et les feux dits de forêt qui prennent lieu en zone rurale sans que cette appellation soit réellement liée au type de

végétation impactée. Enfin, les sapeurs-pompiers et la sécurité civile n'étant pas spécialistes des questions environnementales, il est délicat pour eux de prendre en compte ces aspects.

4. L'effort de surveillance en vue de la lutte contre les incendies

Intervenant : Isabelle JURQUET (DENV-PS) ; Céline BARRE (DSCGR), Christophe BAUMANN (DSCGR), Alex FERRAND (DSCGR)

[Lien vers le podcast](#)

[Lien vers le diaporama de la DSCGR](#)

[Lien vers le diaporama de la DENV](#)

Discussions

- **Stratégie d'action des guetteurs**

Il est évoqué lors des échanges une difficulté à construire une stratégie de surveillance en raison du manque de remontée d'informations des communes sur les actions entreprises. Ainsi la surface réellement surveillée à l'échelle du pays ne peut pas être évaluée.

Concernant l'éventuelle corrélation entre le nombre de points hauts sur un espace et l'effort de surveillance, celle-ci n'est pas établie. Il est rappelé à ce sujet que le dispositif de guetteurs n'a pas été pérenne au cours des dernières années et qu'il est difficile aujourd'hui de mesurer son efficacité compte tenu de l'absence de recul et des différences de gestion de ces guetteurs entre structures.

Enfin, bien que la finalité de l'action des guetteurs soit louable car censée permettre une action précoce sur les départs d'incendies, des problèmes dans la coordination de leurs activités avec celles des agents de lutte sont évoqués. Certaines communes par ailleurs, sont dotées de guetteurs mais pas de sapeurs-pompiers en mesure d'intervenir.

- **Outils d'alerte et de caractérisation des incendies du gouvernement**

Les informations fournies par les outils présentés par la DSCGR sont jugées intéressantes pour l'action des sapeurs-pompiers. Il est souligné le fait que la couverture de la 3G restant limitée en Nouvelle-Calédonie, l'usage de ces applications ne peut cependant pas être faite de manière optimale.

Une discussion est engagée sur les couches d'informations employées par l'outil cartographique SITAC (« Situation Tactique ») du gouvernement. Des informations complémentaires sur les occurrences d'espèces végétales menacées, produites par Endémia, ont été intégrées en août 2016 et en août 2017. La possibilité d'intégrer d'autres couches comme celle relative à la biodiversité produite dans le cadre du programme ANR « INC » est évoquée. Des perspectives de produire des modélisations permettant d'anticiper le comportement du feu en fonction des conditions météo, de la topographie, etc. sont également évoquées. Christophe Baumann explique que, jusqu'à

aujourd'hui, il n'y a pas eu de restriction à l'incorporation de nouvelles couches d'informations sur l'outil, à condition qu'elles soient pertinentes (validées et actualisées). Le souhait de la DSCGR est cependant de rester vigilant à ne pas trop complexifier l'outil afin qu'il reste opérationnel.

Les limites des informations relatives à l'occurrence des espèces menacées en Nouvelle-Calédonie sont rappelées. L'ensemble du territoire n'ayant pas été prospecté par des botanistes, l'absence d'occurrence d'espèces ne correspond pas à une absence d'intérêt d'une zone. L'éventualité de solliciter des botanistes pour des échanges complémentaires en cas d'incendies est évoquée.

Concernant l'application mobile permettant d'obtenir des informations et de signaler d'éventuels départs de feu, la nécessité de bien définir la notion de « risque » est évoquée. En effet, celle-ci peut varier selon les points de vue.

Pour plus de réactivité, Endémia propose que les données capitalisées par la DSCGR (notamment les couches environnementales) soient transmises directement aux sapeurs-pompiers, sans passer par l'intermédiaire des communes.

5. Retour d'expérience sur l'intégration de la composante environnementale dans la décision de lutte

Intervenant : Mauro PIZZOLITO (SIVM Centre-Est), Bruno CHITUSSI (CIS Dumbéa), Gwenval CAMBON (UPC) ; Rémi GALLINA (UPC)

[Lien vers le podcast](#)

[Lien vers le diaporama du CIS Dumbéa](#)

[Lien vers le diaporama du SIVM centre est](#)

[Lien vers le diaporama de l'UPC](#)

Discussions

- **Un manque de moyens qui entrave la prise en compte de la dimension environnementale dans la lutte**

Le manque de moyens destinés à la lutte est exposé à différentes reprises. Cela compromet les capacités des équipes à intégrer la dimension environnementale dans leurs actions, les vies humaines et les biens passant en priorité. Un appel est également lancé pour que des informations soient données aux sapeurs-pompiers sur les zones à protéger en priorité.

Il est évoqué un défaut de remontée d'information qui entrave les capacités à suivre correctement le phénomène. L'absence de déclaration de feu auprès de la DSCGR pour certaines communes semble clairement traduire un défaut de rapportage. Le manque de moyens est également une des causes avancées pour justifier les difficultés de rapportage depuis le terrain. La stratégie de

dimensionnement des forces de lutte n'étant pas fonction de l'espace mais de l'investissement municipal, les équipes de sapeurs-pompiers de certaines communes de Nouvelle-Calédonie sont en sous-effectif.

Des échanges relatifs aux doctrines de la sécurité civile et aux moyens alloués par la DSCGR ont lieu. La direction de la DSCGR rappelle le contexte relatif au récent transfert de compétences. La modestie des moyens obtenus lors du transfert de compétences est rappelée, ainsi que la stratégie qui a prévalu lors de la reprise de compétence : priorité a été donnée à l'acquisition de moyens pour soutenir l'action de lutte au dépend des aspects stratégiques qui seront abordés dans une seconde phase. Le constat d'une augmentation des moyens de lutte mis à la disposition des communes peut être fait.

Sur les aspects stratégiques, l'existence du Schéma directeur d'analyse et de couverture des risques de la Nouvelle-Calédonie (SDACR-NC) est évoquée : c'est un outil lancé en février 2017 pour lequel une consultation impliquant les associations de Maires (et non directement les sapeurs-pompiers) dans le processus décisionnel a été favorisée, mais marquée par le désistement d'une des deux associations. Cette action est donc pour le moment suspendue faute de parties prenantes.

A la suggestion d'optimiser la stratégie de protection de l'environnement en priorisant la lutte contre les gros feux problématiques plutôt que celle des petits feux à faible enjeu environnemental, Mauro Pizzolito rappelle le manque de moyens matériels et humains dans les centres de secours du territoire, qui compromet toute intervention sur les feux de forêt de grande ampleur, à moins de mutualiser les moyens existants. Rémi Gallina confirme l'insuffisance des moyens mis à disposition des pompiers en Nouvelle-Calédonie, et rappelle l'immensité géographique du domaine d'intervention couvert par les centres de secours, qui implique des délais d'intervention importants, notamment en raison de l'accessibilité réduite dans de nombreux secteurs. Il évoque la nécessité d'augmenter les moyens aériens mis à disposition.

- Une approche différente de l'environnement dans le cadre des incendies

EPLP rappelle que la protection de l'environnement ne correspond pas exclusivement à la protection de la biodiversité, elle inclut également la protection des services écosystémiques tels que la préservation des ressources en eau, le maintien des sols limitant l'érosion et les risques de glissements de terrain, la prévention des inondations, etc. La protection de l'environnement participe donc à la protection des personnes et des biens, et relève de la responsabilité civile.

La hiérarchisation exposée concernant les priorités de lutte : 1) Vies humaines 2) Biens 3) Environnement, est donc questionnable d'autant que le texte de loi associé énumère ces critères mais ne les hiérarchise pas. Pour relativiser la valeur d'un bien matériel, il est aussi évoqué le caractère quasi irréversible de la destruction de certains écosystèmes.

La DSCGR explique qu'un périmètre de captage des eaux rapproché est considéré comme un bien et entre en conséquence en seconde priorité. Le WWF explique que pour être efficace, la protection d'un captage d'eau doit inclure son périmètre éloigné qui constitue le réservoir de la ressource.

6. Prévifeu : présentation de l'outil

Intervenant : Christine ESPOSITO (Météo France)

[Lien vers le podcast](#)

[Lien vers le diaporama](#)

Discussions

- **Des pistes d'optimisation de l'outil**

Le cas de certains parcs provinciaux est évoqué, leur situation à cheval sur plusieurs communes impliquant la possibilité de prévisions contradictoires du risque des incendies pour l'ensemble de la zone. A la possibilité technique de produire un IFM pour des zones géographiques supplémentaires, est préférée l'évolution du produit vers une spatialisation du risque, planifiée pour 2018-2019.

Différentes pistes d'optimisation de l'outil Prévifeu sont évoquées, parmi lesquelles la possibilité d'intégrer les notions d'aléa lié à des facteurs sociaux (notamment via les chroniques historiques des incendies), la topographie et des couches de mode d'occupation des sols. La question des moyens à dégager pour mettre en œuvre ses évolutions est posée.

7. L'OEIL lance un nouvel outil d'alerte

Intervenant : Fabien ALBOUY (OEIL)

[Lien vers le podcast](#)

[Lien vers le diaporama](#)

Discussions

- **Echanges techniques**

La question des modalités d'abonnement à l'outil d'Alerte Feux est abordée ; Fabien Albouy précise qu'une demande d'abonnement gratuite pourra être effectuée en ligne par le biais d'une page web hébergée sur le site internet de l'OEIL.

L'intérêt de croiser les données satellitaires de détection des feux avec celles d'autres sources, notamment celles générées par le dispositif de guetteurs, est évoqué.

Les données satellites réceptionnées concernant la détection des feux sont ponctuelles. Des précisions sur les modalités de production d'informations surfaciques sont demandées. Fabien Albouy explique que cela est possible grâce à des règles de gestion de la donnée qui prennent en compte les facteurs distances entre les points et dates d'observation. Il précise qu'un travail

d'affinement de la définition du contour des surfaces brûlées est actuellement en cours. Les résultats obtenus à ce jour semblent donner des résultats plutôt satisfaisants, en attestent le croisement des périmètres relevés par hélicoptère sur certains incendies et les informations produites à partir des données satellites.

8. Synthèse des échanges de la matinée

Intervenant : Hubert Geraux (WWF)

[Lien vers le podcast](#)

Une courte synthèse des échanges et présentations de la matinée est effectuée. Il est rappelé le contexte d'un portage politique favorable de la thématique des incendies avec de nombreux acteurs qui se sont également emparés de la question. L'ensemble des actions menées est salué et la nécessité de maintenir et de consolider des efforts de travail constructifs est rappelée, malgré les soucis de collaboration qui ont pu être évoqués. L'importance de fédérer les institutions de l'ensemble du territoire est soulignée, les enjeux de la lutte contre les incendies concernant la Nouvelle-Calédonie dans son intégralité.

9. Bilan des incendies de la DSCGR

Intervenant : Christophe BAUMANN (DSCGR)

[Lien vers le podcast](#)

[Lien vers le diaporama](#)

Discussions :

Dans l'optique de dresser un bilan plus fidèle à la réalité, l'OEIL propose que soient intégrés au bilan de la DSCGR les relevés d'incendies obtenus par d'autres flux d'informations (télédétection, UNSPP). La récupération de ces données ne changera pas fondamentalement le dispositif de lutte, toutefois ces données peuvent aider à se rapprocher de la réalité sur les incendies notamment en termes de rapportage. La DSCGR y est favorable

L'Union des sapeurs-pompiers estime obtenir des informations fiables car ils vont au contact des différents centres alors que la DSCGR n'est pas dans une démarche active de récupération des données. Il est proposé que ces informations soient remontées par l'Union des sapeurs-pompiers auprès de la DSCGR avec des bilans qui pourraient être effectués avant, pendant, et après la SAFF. Les sapeurs-pompiers pensent qu'en dehors de la SAFF, un bilan doit être dressé par année car de grands incendies ont déjà eu lieu hors SAFF, comme par exemple celui de 2016 à Poum. Il est souligné le fait que, cette année, des incendies relativement importants ont eu lieu depuis mai 2017 alors que l'année dernière, la période avait commencé en août.

Le WWF souligne que les informations de l'Atlas DFCI pourront être intégrées au Bulletin de Relevé Quotidien (BRQ) afin de faciliter leur utilisation par les pompiers.

Les sapeurs-pompiers rappellent qu'il est techniquement difficile d'effectuer un suivi réellement des surfaces brûlées. En effet, la durée de lutte contre les incendies (sur plusieurs jours pour certains) engendre nécessairement l'intervention successive de différentes équipes. Le manque de moyens faisant, il est généralement difficile de coordonner correctement les relevés d'informations entre ces différentes équipes et la seule information qui est généralement transmise est de définir si le feu est éteint ou continue de brûler.

EPLP s'interroge sur la possibilité de dispenser les équipes de lutte de ces suivis grâce aux techniques de suivi des incendies par télédétection. Fabien Albouy précise que ces données ne peuvent pas forcément se substituer car elles ont également des limites dues à la résolution des capteurs et au taux d'enneuagement. Il s'agit plutôt de données complémentaires améliorant les estimations alimentées par les autres techniques de rapportage. Avec l'amélioration des techniques, il n'est cependant pas exclu que la précision et l'exhaustivité des suivis par télédétection puissent être suffisantes dans les prochaines années. Il sera nécessaire de faire un bilan des forces et faiblesses de chaque dispositif dans quelques années afin savoir si l'un peut se substituer à l'autre.

Il est rapporté qu'en France métropolitaine, le suivi des incendies est effectué de manière classique (remonté terrain via les BRQ) par les sapeurs-pompiers mais que ces derniers disposent de moyens bien supérieurs.

10. Suivi par télédétection des incendies

Intervenant : Fabien ALBOUY (OEIL)

[Lien vers le podcast](#)

[Lien vers le diaporama](#)

Discussions :

La nécessité de développer les différentes méthodes présentées pour le suivi des feux en Nouvelle-Calédonie est mise en question par EPLP. Fabien Albouy estime que ces méthodes doivent être considérées comme complémentaires, l'une plutôt dédiée à l'alerte se basant sur les anomalies thermiques fournies par la NASA , en quasi temps réel et avec une résolution spatiale moins fine, alors que la seconde méthode, dédiée plutôt au suivi, permet d'identifier les surfaces brûlées de manière plus précise mais avec un délai plus long. Il sera intéressant, dans le cadre de bilans, de travailler à la fusion de ces données afin d'avoir une vision complète du phénomène. La mise en parallèle des deux méthodes sur plusieurs années permettra peut-être avec le recul nécessaire de faire un choix en fonction des coûts/bénéfices sur l'une ou l'autre des technologies. Il est souligné le fait que les évolutions à venir en termes de capteurs et de techniques disponibles seront importantes à suivre pour optimiser les dispositifs.

La province Sud salue l'intérêt de ces informations notamment pour ses agents, qui ont du mal à définir et à obtenir des renseignements sur les zones incendiées et peu densément peuplées. Ces données sont une aide à la décision, et permettent également de définir les stratégies d'interventions sur le terrain, notamment en termes de restauration écologique ou de mise en œuvre de mesures compensatoires.

La SLN évoque l'une de ses études menée sur l'analyse de sols nus par télédétection et dont la méthode fait également ressortir les zones incendiées. Une confrontation des résultats de la SLN et ceux de l'OEIL serait intéressante.

La fréquence envisagée pour l'analyse des données n'a pas encore été arrêtée, mais l'OEIL prévoit déjà d'effectuer des bilans annuels mais aussi d'offrir une interface permettant à chacun de produire ses propres bilans depuis un géoportail. Dans tous les cas, les données sont/seront mises à disposition de tous depuis le site Internet de l'Observatoire.

Morgan Mangeas (IRD) conforte l'idée que ces méthodes sont complémentaires, notamment pour les aberrations sur les surfaces brûlées qui pourront être éliminées en partie grâce aux données sur les incendies issues des anomalies thermiques fournies par la NASA. Fabien Albouy estime qu'il sera nécessaire de fusionner ces données mais que cela mérite une réflexion en amont pour effectuer cette opération de la manière la plus adéquate possible.

Il est demandé si l'OEIL bénéficie de financements du Gouvernement pour développer le suivi des incendies. Fabien Albouy indique que le CTME a financé une partie du projet dans le cadre d'une appréciation de la contribution des incendies au bilan carbone de la Nouvelle-Calédonie. L'OEIL ne perçoit aucun financement du Gouvernement pour assurer ce service qui couvre l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

11. Suivi terrain des incendies sur la tribu de Gohapin

Intervenant : Emma DO KHAC (WWF)

[Lien vers le podcast](#)

[Lien vers le diaporama](#)

Discussions :

Hubert Géraux (WWF) indique que le suivi présenté sera maintenu car l'investissement financier reste peu coûteux. Il est relevé l'intérêt de l'étendre sur un autre site avec des caractéristiques géologiques et écosystémiques différentes de manière à disposer d'informations complémentaires.

L'intérêt de ce projet est salué, notamment car il peut permettre de mieux étudier la résilience des forêts par rapport aux feux. Il est évoqué la possibilité de mettre en œuvre des brûlages préventifs de manière volontaire et contrôlée pour mieux appréhender leur intérêt. Emma Do Khac (WWF) souligne que cela semble délicat car peut être perçu comme contradictoire avec les messages de prévention qui sont diffusés.

Une question relative à la raison de l'absence d'intervention des gendarmes en cas de mise à feu volontaire est posée. Il est expliqué que la répréhension est limitée en terre coutumière en raison de la difficulté d'accès et d'intervention des gendarmes dans les tribus. Toute intervention des gendarmes en terre coutumière doit être autorisée au préalable par les autorités coutumières. Le WWF rapporte cependant qu'un changement de mentalité semble s'opérer et que certains coutumiers commencent à demander l'intervention des gendarmes sur ces problématiques d'incendies.

Thomas Ibanez souligne que l'objectif n'est probablement pas de totalement proscrire l'usage du feu car il a son importance dans la vie en tribu. En effet, la savane qui est un système entretenu par le feu rend certains services comme la fourniture des peaux de niaoulis utilisées dans les constructions traditionnelles. Des réflexions pour aider la population à mieux contrôler l'usage du feu avec certaines techniques seraient donc à mener.

Hubert Géraux mentionne que l'avenir des forêts est peut-être dans la gestion des savanes à niaoulis qui les bordent. En effet, des témoignages d'anciens rapportent qu'autrefois d'autres espèces d'herbacées locales étaient présentes dans ces savanes parcourues par les hommes. La fermeture des sentiers par la végétation se faisait beaucoup plus lentement via l'arrivée progressive des espèces pionnières de la forêt. Aujourd'hui, avec le remplacement de ces herbacées natives par des espèces exotiques beaucoup plus agressives (sensitives géantes, Melinis, etc.), le même sentier doit être brûlé plusieurs fois dans la même année pour le garder ouvert.

Les actions du WWF menées à Gohapin, et particulièrement la très forte sensibilisation quant à l'importance de protéger les forêts contre les incendies pour maintenir la ressource en eau, ont ainsi permis de diviser par 4 les départs de feux sur le périmètre de protection de captage de Newapwi où les actions ont été focalisées. Ainsi sur cet espace, la forêt recolonise peu à peu les versants. Il est noté par le WWF que, dans leur zone d'étude, une partie des feux qui persistent sont associés à des conflits, des mésententes.

12. La gestion du risque « Incendie » par la Province Sud

Intervenant : Isabelle JURQUET (Province Sud)

[Lien vers le podcast](#)

[Lien vers le diaporama](#)

Discussions :

La possibilité d'envisager sur l'île des Pins un dispositif de guetteurs mobiles similaire à celui mis en place dans le Grand Sud est évoquée. Isabelle Jurquet répond que ce dispositif a pu être mis en place suite au classement des lacs du Grand Sud à la convention de Ramsar grâce à la bonne coordination des moyens humains et financiers. Cependant, elle explique que le rôle de ces guetteurs est uniquement le signalement et pas l'intervention, aussi cette méthode ne serait peut-être pas efficace dans certaines zones où il y a peu ou pas de pompiers, ce qui est le cas à l'île des Pins.

13. Temps d'échanges

Intervenant : Yannick VAKIE (Association de lutte contre les incendies à l'île des Pins)

[Lien vers le podcast](#)

Discussions :

Une présentation rapide de l'Association de lutte contre les incendies à l'île des Pins et de ses actions sur le terrain est effectuée.

La prise de conscience de l'impact des incendies sur la dégradation de la qualité de l'eau par la population est mise en question. Selon Yannick Vakié, la population est bien consciente du phénomène : l'association sensibilise les personnes en tribus mais aussi les touristes. Les réserves en eau sont limitées et les seuls captages sont présents dans les zones de forêts de Pinus.

Une demande a été effectuée auprès de la DSCGR pour équiper et former une partie des bénévoles.

Le Gouvernement souligne que le dispositif de réserve de sécurité civile existe mais que très peu de communes en font la demande, actuellement, seule la commune du Mont-Dore a effectué une demande similaire.

Selon le WWF, le témoignage de l'association met en évidence qu'il est possible de monter ce type de partenariat et que les collectivités ne vont pas pouvoir se passer d'aide de la part des administrés notamment pour certaines zones où les pompiers sont peu nombreux.

Une question est posée sur la contribution des sociétés minières dans le dispositif de surveillance des incendies sachant que ces dernières sont généralement implantées dans des zones isolées avec une bonne visibilité en haut des reliefs.

La DSCGR indique que le personnel minier l'informe occasionnellement lorsqu'il y a des incendies.

Concernant l'aide à la lutte, des soucis d'incompatibilité de matériels ont été soulevés entre ceux des sapeurs-pompiers et ceux des sociétés minières lors de précédentes interventions (vannes d'alimentation des camions arroseurs). Une meilleure coordination serait donc nécessaire pour rendre ces partenariats plus efficaces.

Les pompiers de Houaïlou ont signé une convention avec une entreprise minière et une adaptation de leur matériel a été réalisée pour faciliter les interventions. Sur cette commune, les interventions répétées sur les incendies ont commencé en juin, avant même la SAF, et très peu de moyens matériels et humains sont mis à disposition par rapport à la superficie à gérer sur Houaïlou.

L'absence de transmission d'informations est également regrettée par les pompiers, car cela constitue une difficulté supplémentaire pour prendre en compte la dimension environnementale dans la stratégie de lutte contre les feux.

Un témoignage a été présenté sur la sensibilisation contre les incendies notamment à Poindimié sur une plante endémique menacée par les feux et le cerf. Le propriétaire de la parcelle a donc pu être informé de la présence d'une espèce endémique.

Il a été souligné l'importance d'expertiser l'apport des moyens aériens, notamment l'utilisation d'aéronefs. Des drones de surveillance sont également utilisés pour surveiller les incendies à l'île des Pins.

Concernant les événements d'éboulements et de coulées de boues sur Houaïlou, il est demandé si l'expertise menée a permis d'évaluer la contribution des incendies dans cet incident. Il est rapporté qu'une étude par Conservation International avait été menée à partir de l'historique d'images aériennes sans qu'une autre information ne soit indiquée. Le WWF souligne que le cas de Houaïlou serait intéressant à étudier au moins en superposant les données des surfaces brûlées, les superficies érodées ainsi que les zones géologiquement instables.

14. Synthèse

Intervenant : Matthieu Juncker (OEIL)

[Lien vers le podcast](#)

Discussions :

Les présentations de l'après-midi ont montré différentes initiatives menées sur le territoire avec des fortes complémentarités.

L'intérêt des échanges a porté sur la collecte et la remontée des informations sur les incendies avec une identification des pistes d'amélioration comme par exemple sur les BRQ où certaines informations sont manquantes, ou une coordination à optimiser entre CSI communaux et la DSCGR.

Il a été souligné l'importance de la problématique à travers les différents bilans effectués et notamment sur l'année 2017 : sur Thio, les surfaces brûlées sur 3 ans correspondent à 130 ans d'exploitation minière.

Les travaux de l'OEIL sur la reconnaissance des incendies par télédétection mettent en évidence l'amélioration des dispositifs de suivi et de surveillance avec de nouvelles techniques (satellites, algorithme...). Ces données vont ainsi aider à mettre en place un système d'abonnement à des alertes incendies avec une représentation spatiale des feux qui pourront être croisées avec d'autres informations d'intérêt environnemental.

Le projet mené par le WWF sur le suivi des incendies sur un secteur particulier, à Gohapin, montre qu'avec un budget peu élevé et un opérateur sur le terrain, un suivi précis a pu être opéré avec une finesse importante. Les résultats de la sensibilisation effectuée depuis 8 ans ont ainsi pu être quantifiés lors de ce projet et se sont révélés satisfaisants. En effet en comparant le périmètre de protection du captage de Newapwi, focus des actions de sensibilisation et restauration écologique, au bassin-versant du captage voisin de Naou, on observe que les feux y sont 4 fois moins importants.

Ces diverses sources d'informations sont complémentaires et vont aider ainsi à mieux définir l'ampleur de cette pression en Nouvelle-Calédonie.

La province Sud développe et s'appuie sur des outils réglementaires comme le Code de l'environnement ou des schémas d'aménagement pour mettre en place des mesures de protection pour les milieux naturels, avec une stratégie déjà mise en place sur deux zones, une dans le Grand Sud, et une autre de la Montagne des Sources jusqu'à la Tontouta. Leur mise en œuvre nécessitera des moyens financiers relativement conséquents qui pourraient être mobilisés via des financements européens.

L'exemple de l'Association de lutte contre les incendies à l'île des Pins montre que des initiatives citoyennes peuvent ainsi venir en aide également aux pouvoirs publics. La problématique des incendies à l'île des Pins illustre aussi leur impact sur d'autres ressources comme l'eau avec des conséquences environnementales et sanitaires.

15. Axes et perspectives de travail identifiés au cours du forum

Intervenant : Hubert Géaux (WWF)

[Lien vers le podcast](#)

Discussions :

Une proposition d'une table de travail est évoquée à la suite de ce forum sur la surveillance et le suivi des incendies avec les différents acteurs concernés.

Le travail effectué lors de ce forum aidera à la réflexion sur d'autres enjeux autour du feu, notamment sur la sensibilisation et la prévention, les enjeux économiques avec une meilleure spatialisation des surfaces brûlées permettant de mieux définir les pertes liées aux feux pour les gestionnaires.

Un travail est nécessaire pour spatialiser les divers enjeux environnementaux pour aider les pompiers à mieux intervenir sur les secteurs prioritaires, notamment lorsqu'un incendie est déclaré sur une zone.

A été soulevée l'importance d'améliorer le dispositif de surveillance entre les diverses collectivités publiques (territoire, communes, provinces). A l'échelle communale, pour améliorer ce dispositif, il serait nécessaire de constituer un réseau d'acteurs divers, comme par exemple les miniers qui ont été cités, mais également les coutumiers, et d'autres entreprises.

Une réflexion sera à mener sur la couverture du maillage de surveillance qui pourrait être amélioré à moindre coût en utilisant d'autres réseaux d'acteurs à diverses échelles (provinces, communes, DSCGR). Un essai pourrait être effectué sur le Grand Nouméa où les moyens sont plus conséquents.

Suite aux travaux menés par Thomas Ibanez, une étude pourrait être menée sur une modélisation de la baisse du degré d'humidité des forêts pour mieux définir, dans un contexte de réchauffement climatique, les zones forestières ayant un risque élevé par rapport aux incendies, et ainsi aider à anticiper sur les moyens de lutte contre les feux plus précisément pour les collectivités (communes, DSCGR).